

MOUCHE DE L'OLIVE

3/09/2016

Ces informations ne sont que des préconisations.
L'application des produits phytosanitaires reste sous votre responsabilité.
Veuillez respecter les règles de leur utilisation. Agrément Certiphyto : LR00995

MOUCHE DE L'OLIVE *Bactrocera oleae*



La forte augmentation de *Bactrocera oleae* dans les pièges ainsi que la baisse des températures nocturnes nous obligent à être vigilants et à prévoir des traitements.

SOIT :

- les arbres ont été blanchis récemment avec une argile calcinée, il faut alors vérifier que cette barrière physique est encore correcte , sinon il est impératif de renouveler l'application.

SOIT :

- les arbres ont été traités avec du Synéis appât : il faut prévoir une application en fin de journée.

Rappel : 4 applications maximum de Synéis appât dans la saison.

Marie SINGER – Référente technique arboriculture bio régional Sud & Bio
marie.singer@bio66.com – Port : 06 23 59 35 87

